

**Table GIRT de l'unité d'aménagement (UA) 112-63
Fiche – Évaluation des solutions possibles
aux préoccupations - PAFIO**

1. IDENTIFICATION	
Personne ou organisme émetteur de préoccupation	Document de référence
Membre de la TGIRT, Sépaq	
2. PRÉOCCUPATION	
Usage : X	
Opérationnelle :	
Brève description de la préoccupation et des objectifs poursuivis afin de résoudre la problématique ou d'améliorer la situation :	
Le chantier CR-LBCHA-715 est situé sur la limite de la réserve faunique. Nous demandons de maintenir une bande minimale de 20m de forêt mature le long de la limite de la réserve faunique.	
3. LOCALISATION DE LA PRÉOCCUPATION	
Situer brièvement le territoire concerné par la préoccupation :	
Réserve faunique Chic-Choc CR-LBCHA-715	
Carte jointe : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	
4. ENJEU	
Les interventions forestières de même que la construction de nouveaux chemins qui traversent les limites des territoires fauniques structurés peuvent complexifier le contrôle des activités de chasse et de pêche.	
5. OBJECTIF	
Protection des limites des territoires fauniques structurés.	
6. ÉLÉMENTS DE SOLUTION EN VIGUEUR OU À VENIR	
Identifier les mesures, les modalités, les ententes, etc. qui affectent l'enjeu:	
VOIC harmonisation des usages	
7. SOLUTIONS POTENTIELLES	
Identifier des mesures, des modalités ou des actions pour solutionner l'enjeu et documenter les principaux avantages ou inconvénients pour chacune des solutions (évaluation des impacts des solutions possibles) :	

Afin de prévenir ces situations, la planification des coupes et des chemins doit se faire en prenant en compte les limites des territoires fauniques structurés. Si possible, les planificateurs du Ministère (interventions forestières) ou des BGA (chemins) éviteront d'élaborer une planification où les frontières des territoires fauniques structurés sont traversées.

Autrement, les interventions forestières et les chemins planifiés feront l'objet de mesures d'harmonisation afin de limiter les problématiques potentielles...

Préoccupation déjà abordé dans le VOIC harmonisation. Le VOIC sera respecté à la PRAN en scindant le polygone en deux.



8. SOLUTIONS PRÉCONISÉES PAR LA TABLE
Identifier parmi les éléments de solutions potentielles ceux qui sont préconisés par la Table :
La proposition telle que présentée par le MRNF est la proposition recommandée par les membres de la Table
9. ÉLÉMENTS PERMETTANT DE MESURER LE RESPECT DE LA MESURE D'HARMONISATION
Identifier les éléments qui permettront de vérifier que la mesure d'harmonisation a été respectée et les intégrer au R176.
10. CONSIDÉRATIONS IMPORTANTES ET AUTRES COMMENTAIRES